



Externalisations : les salariés doivent se faire entendre plus fort !

Bilan

Comme nous vous le disions la semaine dernière, les premières mobilisations des salariés de Belchamp et de BIWE lors des annonces du mois de juillet, ont obligé la direction à convoquer l'ensemble des syndicats au niveau central, pour tenter d'éteindre de début d'incendie.

La 1^{ère} réunion du 15 septembre, à Paris, avait permis à la CGT de transmettre les revendications des salariés concernés, à savoir ; la préservation de l'ensemble des droits acquis, **sans exception**.

Les salariés l'ont fait savoir : *« peu importe l'employeur, du moment que nos acquis sont maintenus et préservés ». « Les temps sont trop durs pour perdre à nouveau le moindre centime d'euro ! ».*

Accord de substitution

Le législateur, par le biais de l'article L1224-1 du code du travail a prévu l'obligation pour le repreneur de négocier un accord dit « de substitution ». Cette négociation doit avoir lieu dans les 3 mois qui suivent le transfert. L'accord de substitution ainsi négocié avec les syndicats représentatifs présents chez le repreneur, **doit déterminer le futur statut des salariés transférés**.

Il y a obligation de négocier mais pas d'aboutir à un accord et si aucun accord n'est trouvé, **c'est la disparition pure et simple de tous les anciens acquis**, 15 mois seulement après la date du transfert !

Accords chez Segula

On ignore, pour l'instant, la façon dont cela pourrait se passer pour les salariés du pilotage de la maintenance des moyens d'essais à Belchamp (transféré au sein de l'entreprise P2M, créée pour l'occasion (Groupe ICM)).

En revanche, concernant Segula, nous en avons une idée bien plus précise compte-tenu du retour que nous avons sur les dernières acquisitions opérées par Segula, comme par exemple :

⊗ « SODECA » en 2008 : **Pas d'accord de substitution malgré 7 réunions de « négociation » !**

Disparition de tous les droits acquis antérieurs.

⊗ « MATRA » en 2009 : **Pas d'accord de substitution malgré 9 réunions de « négociation » !**

Disparition de tous les droits acquis antérieurs.

PSA voudrait en finir

Face au « tsunami » provoqué par les transferts obligatoires de ses salariés chez des prestataires socialement, peu recommandables (voir ci-dessus), la direction de PSA ne propose pas de garanties sérieuses pour l'instant, les seules qui méritent d'être retenues sont les suivantes :

- La définition précise d'un « **statut globalement équivalent** ».

Encore une fois, ce nouveau statut sera négocié entre les syndicats de Segula et la direction de Segula, avec les résultats que nous évoquions plus haut. Le mot **globalement** signifie bien que Segula ne sera pas en mesure d'assurer le maintien intégral de l'ensemble des acquis.

- « **Compte-tenu de la situation liée à la perception dégradée de l'image sociale de notre partenaire, à l'issue d'une période de 3 ans chez Segula, la possibilité sera donnée aux collaborateurs pendant 1 an, de réintégrer PSA sur un poste de nature différente (...)** ».

Un retour possible chez PSA après 3 longues années ? Sur un poste de nature différente ? La direction de PSA pourrait être tenté de proposer des postes difficiles et peu intéressants aux candidats au retour, afin d'éviter que la réintégration n'aboutisse.

La direction de PSA tente de rassurer les syndicats et les salariés sur ces projets de transferts, sans apporter de réelles garanties d'avenir aux salariés concernés. **Ces salariés doivent donc se faire entendre encore plus fort pour obtenir des engagements beaucoup plus sérieux.**

Nous savons que d'autres projets d'externalisation sont dans les cartons et c'est la façon dont les choses vont se passer aujourd'hui, qui détermineront les modalités de transferts d'autres activités.

Ne laissons pas nos collègues concernés aujourd'hui, se battre seuls.

Profitions de l'occasion du 08 octobre pour montrer notre solidarité et exiger des garanties d'avenir !

Le 08 octobre pour les salaires et les pensions de retraite !

Augmentation des ventes

Le marché européen a repris des couleurs cette année, et PSA profite de cette embellie puisque les ventes du mois d'août, pourtant traditionnellement le mois le plus faible de l'année avec février, ont connu une augmentation de 10,3% !

Les fournisseurs sont aujourd'hui victimes du succès de la 308 SW car incapables de fournir la demande en pièces, PSA n'ayant pas tablé sur un tel succès avant son lancement.

Augmentation des bénéfices

Cette augmentation des ventes, couplées avec le plan de restructuration des effectifs du Groupe et la baisse des coûts de production, ont eu pour conséquence, de très bons résultats pour le 1^{er} semestre 2015 et on peut déjà parier sur d'aussi bons effets au second semestre. **N'oublions pas que l'année 2014 s'est terminée avec des bénéfices nets de près d'un milliard d'euros (905M€).**

PSA ne peut plus cacher sa bonne santé financière et même si le PDG essaye d'éviter des réclamations de la part des salariés, en soulignant la baisse des ventes en Chine ou en Russie, l'année 2015 se terminera, elle aussi par de très bons résultats.

Il est donc grand temps pour la direction d'augmenter les salaires de façon significative pour permettre le rattrapage des années de gel. Les prix à la consommation ne cessent d'augmenter, nos salaires doivent suivre ces augmentations !



Pour ma retraite, j'Agirc !

Pendant les négociations en cours sur les retraites complémentaires, le MEDEF a comme objectif d'inciter les salariés à différer leur départ en retraite de 3 années. L'article 7-2 prévoit ainsi la mise en œuvre d'abattements dégressifs de 30, 20 et 10 %, applicables à toutes les personnes qui liquideraient leurs retraites complémentaires avant 65 ans.

Des exemples concrets et chiffrés sur les conséquences des propositions du Medef sur les retraités et les salariés, existent sur le site de l'UGICT CGT : (<http://www.ugict.cgt.fr/articles/actus/starwars-agirc>).

Le 08 octobre, On se fait entendre !

Les organisations syndicales CGT, FSU et Solidaires appellent les salariés à construire une journée de mobilisation interprofessionnelle le 8 octobre prochain.

Cette journée de mobilisation est placée sous le signe des salaires et des pensions de retraite.

Chez PSA, compte-tenu des très bons résultats économiques, mobilisons-nous, pour obtenir :

- Un moratoire sur l'ensemble des projets d'externalisation à plus ou moins long terme.
- Le déblocage des salaires avec une augmentation forte et uniforme permettant de combler le retard pris ces dernières années.
- Des embauches en CDI « PSA ».
- L'amélioration des conditions de travail.

Rassemblement prévu :

**Le jeudi 08 octobre à 14h,
à la gare de Montbéliard.**

Venez nombreux !